

# 10<sup>E</sup> CONGRES DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES DE L'EDUCATION NATIONALE

Limoges, 09-11 octobre 2015

## ENSEIGNER-APPRENDRE L'INFORMATION-DOCUMENTATION !

### APPROCHES DIDACTIQUES ET DEMARCHE PEDAGOGIQUES POUR DEVELOPPER LA CULTURE INFORMATIONNELLE DES ELEVES.

A la rencontre des travaux issus de la recherche scientifique et de la pratique des professionnels dans le domaine des savoirs de l'information-documentation, un chantier est ouvert sur la mise en oeuvre d'un enseignement-apprentissage répondant aux enjeux de l'acquisition d'une culture informationnelle par les élèves, personnes et citoyens en devenir.

Dans ce contexte, le curriculum en information-documentation se veut une alternative pertinente, en réponse à la construction des programmes engagée par la loi de Refondation de l'École. Il porte une réflexion globale et cohérente sur les objectifs établis dans la « Charte des programmes », adoptée par le Conseil supérieur des programmes (CSP) en avril 2014 : caractère inclusif de l'école, missions d'instruction et d'éducation, rôle du savoir dans la recherche de la vérité et dans la capacité des élèves à se repérer dans la complexité du monde. Ces objectifs généraux sont, par ailleurs, à replacer dans l'émergence et la généralisation des écosystèmes numériques, qui opèrent des transformations essentielles en matière de production, de conservation et de diffusion des savoirs.

Ces écosystèmes numériques contemporains engagent une lecture nouvelle des enjeux éducatifs et sociocognitifs. L'acquisition du savoir a amplifié l'importance des compétences relatives à la connaissance, à la mémoire ou aux mémoires, à l'art du filtrage, à l'intelligence collective ou encore à la créativité. L'usage et l'étude des dispositifs ad hoc supposent une double approche logistique et sémiotique. De fait, ces transformations questionnent la pertinence des modèles d'enseignement existants pour concrétiser l'acculturation informationnelle et médiatique des élèves.

A la convergence des littératies informationnelle, médiatique, informatique et/ou numérique, les professeurs documentalistes sont présentés, dans la loi de Refondation, comme devant être « particulièrement concernés et impliqués dans les apprentissages liés au numérique ». Cela suppose une réflexion de fond sur les liens entre "apprentissages liés aux numériques" et apprentissages informationnels, et plus largement, sur la nature épistémologique des savoirs de l'information-documentation. Avec, à la clé, la construction didactique et la formalisation curriculaire de ces savoirs. Ce qui s'avère d'autant plus complexe que les concepts adjacents sont en cours de stabilisation (la culture de l'information, la culture informationnelle), ou émergent (la culture numérique, la translittératie). L'Éducation aux médias et à l'information (EMI), en sa qualité de prescription scolaire, est en la matière symptomatique de la richesse des débats qui sont à mener.

Cette construction interroge la reconnaissance des savoirs profanes et des pratiques non-formelles en information-documentation des élèves, dans la mesure où ceux-ci entrent en interaction avec la pratique des enseignants. Ces conditions de l'acquisition du savoir et/ou de la connaissance, supposent de devoir penser une didactique en information-documentation, inclusive et structurante. Cela suppose, par ailleurs, qu'entre savoirs scolaires et représentations des élèves, cette construction mette en oeuvre des démarches pédagogiques plurielles et originales : expositive, interrogative et active, ou qui restent à inventer selon une approche en information-documentation. Un questionnement global sur la concrétisation d'un enseignement-apprentissage de l'information-documentation, ainsi que sur les formes de médiations documentaires, est donc à ouvrir. Que signifie aujourd'hui "être compétent", au-delà d'une dialectique du savoir-penser savoir-agir, dans la résolution d'un problème ou d'une tâche complexe de type informationnel ?

Cela suppose enfin que soient abordées la légitimation et la formalisation de ce curriculum, que l'on envisage la progression des apprentissages, le volume horaire, le format de séquence, l'articulation disciplinaire et bien sûr l'évaluation, en considération du rôle que pourrait y assumer le professeur documentaliste. Cette réflexion est d'autant plus importante qu'un équilibre doit être trouvé entre les prescriptions institutionnelles et leur appropriation, dans les établissements scolaires, par les professionnels.

De nombreuses questions, situées au carrefour des Sciences de l'information et de la communication (SIC) et des Sciences de l'éducation, seront débattues au cours des trois journées de ce Congrès, auquel il vous est proposé de contribuer selon les axes suivants :



## **AXE 1 : QUELLE(S) ARTICULATION(S) ENTRE ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATION-DOCUMENTATION, CULTURE DE L'INFORMATION ET EMI ?**

- Quels sont les enjeux de l'enseignement de l'information-documentation dans ce contexte de convergence ?
- Où en est aujourd'hui la didactique de l'information-documentation ? Peut-on d'ores et déjà en structurer les apports dans le cadre d'un enseignement ? Quelles articulations sont à envisager avec un enseignement-apprentissage de l'information-documentation ?
- L'enseignement de l'information-documentation peut-il développer une culture de l'information ?
- Quelle(s) articulation(s) peut-on envisager entre savoirs scolaires, savoirs profanes, savoirs savants, culture(s) « jeune(s) » et culture numérique ?
- Quelle place faut-il envisager pour l'apport de la psychologie dans un enseignement-apprentissage de l'information-documentation ?
- Qu'est-ce qu'une "compétence en information-documentation" ? Quelles articulations avec les savoirs issus des SIC et ceux qui sont enseignés à l'Ecole ?

## **AXE 2 : QUEL(S) MODELE(S) D'ENSEIGNEMENT ET QUELLE(S) METHODE(S) PEDAGOGIQUE(S) POUR LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ?**

- Qu'entend-on par pédagogie en information-documentation ? Quelles ont été ses évolutions, de la pédagogie du document à la pédagogie en information-documentation ?
- Quelles sont les démarches pédagogiques appropriées à l'enseignement de l'information-documentation ? Existe-t-il une ou des méthodes pédagogiques (active, expositive, interrogative) davantage adaptées à un enseignement-apprentissage de l'information-documentation ? Quels sont les apports de ces méthodes d'enseignement ?
- Quelle(s) articulation(s) entre les savoirs scolaires de l'information-documentation et les formes d'enseignement-apprentissage qui leur sont appropriées ? Quelle pédagogie en information-documentation au regard de la spécificité de ses savoirs et des concepts structurants et avoisinants (culture de l'information, culture numérique, translittératie, EMI) ?
- Quelle(s) posture(s) pour le professeur documentaliste : enseignant, accompagnateur, facilitateur, maître d'ouvrage, ingénieur en formation, évaluateur, médiateur ?
- Quelles sont les pratiques enseignantes des professeurs documentalistes : quelle(s) articulation(s) sont envisagées entre les méthodes pédagogiques et les contenus abordés ?
- Quelle part accorder à l'épistémologie spontanée dans la construction didactique de l'information-documentation ?
- Quelle(s) articulation(s) entre un enseignement-apprentissage de l'information-documentation et, par exemple, les principes de l'apprentissage en situation et de la tâche complexe ?

## **AXE 3 : QUEL CADRE OPERATOIRE DE MISE EN OEUVRE D'UN ENSEIGNEMENT EN INFORMATION-DOCUMENTATION ?**

- Le curriculum est-il un cadre pertinent pour enseigner-apprendre l'information-documentation et développer la culture informationnelle des élèves ?
- Quelle peut, ou doit être la place d'un enseignement-apprentissage de l'information-documentation dans le Socle Commun ?
- Quel(s) modèle(s), en France, en Europe, ou à l'international pour penser la progression des apprentissages et le format des séquences ?
- Des ajustements (pédagogiques, horaires,...) sont-ils nécessaires au métier de professeur documentaliste pour appliquer une progression des apprentissages en information-documentation ? Selon quelles modalités (disciplinaire, interdisciplinaire et/ou transdisciplinaire) et sur quel temps scolaire cet enseignement peut-il être mis en œuvre (heures dédiées, modules,...) ?
- Quel(s) mode(s) d'évaluation de ces apprentissages envisager ?
- Comment envisager la formation initiale et continue des professeurs documentalistes, entre formation institutionnelle et non formelle ? Quelle place pour la formation collaborative, en présentiel ou à distance (MOOC, réseaux sociaux professionnels, PAF, espaces de formation réels / virtuels, espaces d'échanges et de partage) ?



# MODALITES DE CONTRIBUTION

Les propositions de communication sont à envoyer  
(dans un format modifiable : .odt, .doc, .docx...) avant le 15 janvier 2015 à l'adresse mail

**contributioncongres@fadbenn.asso.fr**

**Afin de procéder à l'évaluation, il est demandé aux communicants de porter les éléments suivants sur leur proposition de communication ou d'atelier :**

- ⊗ Nom, prénom et courriel de tous les (co-)auteurs.
- ⊗ Titre de la communication
- ⊗ Mots-clés : 3 à 5
- ⊗ Type de contribution: présentation d'une recherche, réflexion théorique étayée, analyse distanciée d'une démarche professionnelle...
- ⊗ Axe thématique choisi (1, 2 ou 3)
- ⊗ Résumé de la communication (2000 à 3000 signes, espaces compris) présentant les intentions de la communication. Le résumé sera problématisé et veillera à faire apparaître l'intérêt au regard de la thématique du congrès.

Les propositions de communication seront expertisées en double aveugle.  
La décision sera rendue le 01 mars 2015

Les propositions retenues feront l'objet d'un texte complet qui devra être communiqué au comité scientifique au plus tard le 30 juin 2015.



# COMITE SCIENTIFIQUE

Version provisoire – réponses complémentaires en attente

## ⊗ **ANNE CORDIER**

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). ESPE de Rouen. Université de Rouen.

## ⊗ **PIERRE FASTREZ**

Chercheur qualifié du F.R.S.-FNRS (Belgique). Membre du GReMS. Université catholique de Louvain.

## ⊗ **CECILE GARDIES**

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Enseignante-chercheure à l'ENFA. Membre du GRIDEA.

## ⊗ **BRIGITTE JUANALS**

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Membre associée du LabSIC.

## ⊗ **ANNE LEHMANS**

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Enseignante-chercheure ESPE Aquitaine. Université de Bordeaux.

## ⊗ **YOLANDE MAURY**

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Laboratoire GERiiCO. Université Charles de Gaulle - Lille 3.

## ⊗ **DENISE ORANGE-RAVACHOL**

Professeure des universités en Sciences de l'Education. (Didactique des sciences), laboratoire CIREL. Université Charles de Gaulle - Lille 3.

## ⊗ **JEAN-FRANCOIS ROUET**

Directeur de recherche au CNRS, membre du CERCA (centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage). Université de Poitiers.

## ⊗ **FLORENCE THIAULT**

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Laboratoire GERiiCO. Université Charles de Gaulle - Lille 3.

